

Communiqué de presse

St Denis le 10 décembre 2020

Elections aux CA SNCF : 3 représentant-es SUD-Rail malgré un contexte difficile !

Déjà reportées une première fois, les élections aux conseils d'administration des SNCF se sont tenues du 4 au 10 décembre 2020. Dans un contexte difficile lié à la crise du covid19, en plein confinement, avec uniquement le recours au vote électronique, la fédération SUD-Rail fait le constat d'un niveau de participation en berne par rapport au scrutin précédent.

Avec 39,78% de participation et de fortes disparités entre les collèges salarié(e)s et cadres, nous sommes très loin du scrutin de 2015 qui avait atteint plus de 70% de participation au conseil de surveillance de SNCF.

Pour la fédération SUD-Rail, même si le contexte est particulier, ce mode de scrutin est principalement responsable de cette abstention historique et donc du recul démocratique dans le groupe SNCF. La fédération SUD-Rail revendique l'abandon du vote électronique et une expression physique, seule garantie d'une véritable expression de l'ensemble des salarié(e)s.

Malgré ce contexte défavorable, les salarié(e)s de la SNCF confortent SUD-Rail en élisant 3 administrateurs salarié(e)s dans les conseils d'administration de la SNCF.

Ce choix est le signe d'une volonté d'un autre avenir pour le transport ferroviaire que celui du dumping social et de l'ouverture à la concurrence.

Avec près de 21,24% des suffrages, la fédération SUD-Rail envoie un représentant à SNCF Voyages. Il sera accompagné d'un représentant à la SA du groupe SNCF élu avec 16,48% des voix ainsi qu'une représentante à la SA réseau élue avec 13,88 % des voix.

La fédération SUD-Rail remercie l'ensemble des salarié(e)s qui ont participé à ce scrutin si particulier et qui ont donné leur confiance à SUD-Rail pour porter la voix d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale au sein des conseils d'administration de la SNCF.

Contacts presse :

F.Dumas : 07 87 16 74 45

E.Meyer : 06 61 24 13 64